



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 49780

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la question de la « campagne double » pour les anciens de l'AFN qu'ils soient fonctionnaires ou assimilés. Une étude a récemment été entreprise visant à attribuer éventuellement la « campagne double » aux fonctionnaires et agents publics qui ont participé à ce conflit. Par conséquent, il lui demande des précisions sur les orientations que le Gouvernement souhaite prendre en cette matière.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants confirme à l'honorable parlementaire qu'il a effectivement confié une mission d'étude sur le bénéfice éventuel de la campagne double aux fonctionnaires et agents publics ayant participé à la guerre d'Algérie, à M. Christian Gal, inspecteur général des affaires sociales. Cette étude devrait être menée à son terme pour le premier semestre 2005.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49780

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8234

Réponse publiée le : 21 décembre 2004, page 10234